

INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

ZONE HUMIDE

Nom	Hagnoundrou
Situation Géographique	Commune de Boueni
Typologie	Complexe marécageux littoral
Année de réalisation de l'inventaire	2010
Rédacteur : Nom	Valérie GUIOT

DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE

Critères de délimitation de la zone humide

<input checked="" type="checkbox"/> Hydrologie (niveaux d'eau, crues, zones d'inondation, fluctuation de la nappe) <input checked="" type="checkbox"/> Présence de sols hydromorphes <input checked="" type="checkbox"/> Présence d'une végétation hydrophyte <input checked="" type="checkbox"/> Périodicité des inondations ou saturation du sol en eau <input checked="" type="checkbox"/> Occupation des terres (limite entre les espaces naturels et les milieux anthropisés)	<input checked="" type="checkbox"/> Répartition et agencement spatial des habitats (types de milieux) <input type="checkbox"/> Fonctionnement écologique (espace nécessaire à la biologie des espèces : connexions biologiques, relations entre écosystèmes) <input type="checkbox"/> Autres (préciser) : <div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%; margin-top: 5px;"></div>
--	---

Commentaires : Zones humides délimitées selon l'agencement spatial des habitats, et avec la combinaison des 2 critères de délimitation, sols hydromorphes et espèces végétales indicatrices de zones humides

Critères de délimitation de l'espace de fonctionnalité

Ensemble des zones humides fonctionnelles et des zones modifiées installées en plaine littorale dans le village de Hagnoundrou en fin de baie de Bouéni, délimitées à l'ouest par le Mont Ngoujou et à l'est par l'océan.

DESCRIPTION DE LA ZONE HUMIDE

DESCRIPTION DES MILIEUX DE LA ZONE HUMIDE

Superficie du site :	20,83 ha environ
Surface occupée par des milieux humides (ha ou %) :	2,3709 ha environ
Principaux types de milieux humides :	Ripisylve ; Estuaire sur vase ; Arrière mangrove ; Mangrove.
Code Corine Biotope étendu DOM le plus proche :	14.01 Mangrove et arrière mangrove.

DESCRIPTION DE L'ESPACE DE FONCTIONNALITE

Superficie :	15,62 ha
Description des milieux :	Mosaïque de milieux humides en zone littorale insérés selon un gradient de submersion, et partiellement modifiés par l'homme

BASSIN VERSANT DE LA ZONE HUMIDE

Nom du bassin versant :

Climat (classes de climat) :
 Zone pluvieuse : de 800 à 1200 mm/an

Météo (station de météo de référence) :

Hydrologie (régime) :

Occupation des sols / Activités dominantes

 Milieu forestier naturel en tête de bassin versant : Ngoujou

USAGES

Activités humaines	Facteurs influençant l'évolution de la zone	Nature de l'influence
Agriculture Elevage Urbanisation	Mise en culture, pâturage Habitats humains	Directe <input checked="" type="checkbox"/> Indirecte <input type="checkbox"/>

INTERETS FONCTIONNELS ET PATRIMONIAUX

FONCTIONNEMENT DE LA ZONE HUMIDE

Régime hydrique

Entrée d'eau : Mer/océan Cours d'eau Eaux de crues Nappe phréatique
 Source Pluies Artificielle

et permanence d'entrée d'eau : Permanente Saisonnière Temporaire/intermittente

Indiquer les noms (toponymie) des entrées d'eau :
 Entrée d'eau marine

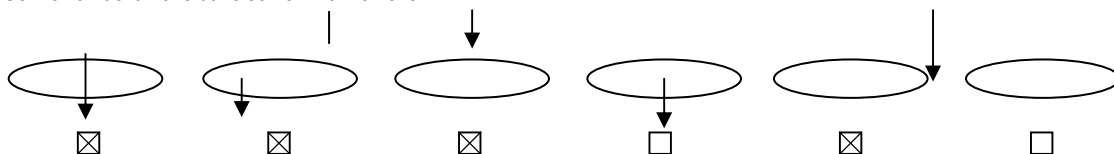
Sortie d'eau : Aucune Permanente Intermittente Artificielle

Indiquer les noms (toponymie) des exutoires :

Inondabilité : Jamais inondé Exceptionnellement inondé Régulièrement inondé
 Toujours inondé

Connexion de la zone par rapport aux entrées et sorties d'eau (symbolisées par une flèche)

Connexion de la zone dans son environnement



Diagnostic fonctionnel :

Mosaïque de milieux humides variés : Ripisylve ; Estuaire sur vase ; Arrière mangrove ; Mangrove
 Zone d'expansion des crues

Principal facteur d'influence : Météorologie : régime des précipitations

FONCTIONS ECOLOGIQUES ET VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Lister les diverses fonctions du milieu :

Hydrologie : rétention des eaux de ruissellement et sédiments /zone d'expansion des crues/ alimentation des nappes ; rôle naturel de protection contre l'érosion
 Hydrobiologie: espaces de nutrition reproduction et de protection pour la faune terrestre et marine
 Ecologie : favorisation de l'avifaune des zones humides ; mosaïque de milieux humides variés
 Agriculture : agriculture et élevage

Principal facteur d'influence : Cocoteraie sur zone marécageuse

INTERET PATRIMONIAL

Principaux facteurs d'intérêt (faune, flore)

Intérêt hydrobiologique : à compléter
 Intérêt floristique modéré à faible (mosaïque de milieux, certains, de faible intérêt patrimonial, d'autres à intérêt patrimonial modéré)
 Intérêt faunistique : à compléter

Principal facteur d'influence : Fragmentation des milieux naturels
 Installation d'espèces invasives dans les milieux dégradés

STATUTS ET GESTION DE LA ZONE HUMIDE

REGIME FONCIER

Lister les principaux régimes fonciers :

Propriétés privées
 Domaine public maritime, régime forestier, loi littoral, loi sur l'eau

GESTION

Plan de gestion élaboré OUI NON

Date de réalisation : Date de mise en œuvre :

Objectifs du plan de gestion :

Gestionnaire du site :

INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS

Lister les moyens existants, en projet ou susceptibles d'être utilisés : Sdage

Outils réglementaires de gestion du site : Code rural et Code de l'environnement (protection des milieux aquatiques) / statut mangrove : domaine public maritime , régime forestier, loi littoral, loi sur l'eau

Documents de planification : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux de Mayotte

Moyens de surveillance existants : Brigade de la Nature de l'Océan Indien ; Service Environnement et Forêt

INVENTAIRES

Lister les inventaires : ZNIEFF, Directive Habitats, Directive Oiseaux, Convention de Ramsar ...

Atlas des mangroves de Mayotte Laulan Priscilla SENV / DAF 2006.

CREMADES C, 2010, *Cartographie et dynamique des habitats naturels des mangroves de Mayotte*, Direction de l'Agriculture et de la Forêt de Mayotte, 70p.



PROTECTION

Lister les mesures de protection :

Statut mangrove : Domaine public maritime , régime forestier, loi littoral, loi sur l'eau

EVALUATION GENERALE DE LA ZONE HUMIDE

Fonctions et valeurs majeures (hydrologiques, écologiques, socio-économiques)

Contribue à l'absorption de l'excédent hydrique
 Contribue à la rétention des sédiments et matières en suspension mobilisés par le ruissellement amont
 Milieu aquatique pérenne (pour partie) permettant la reproduction des insectes aquatiques, l'abreuvement de la faune terrestre, la reproduction et l'alimentation de la faune marine.....
 Milieu agricole extensif (pour partie) : culture vivrières ,élevage ;

Intérêt patrimonial majeur (faune, flore, habitats ...)

Participation à la diversité des habitats et des espèces du secteur

Bilan des menaces et des facteurs influençant la zone humide (Etat de conservation de la zone, menaces, tendances évolutives)

Etat de conservation : Milieu globalement moyennement conservé, totalement modifié sur plaine alluviale : cultures vivrières, cocoteraie, urbanisation.

Menaces : plantes invasives en milieux ouverts

Tendances évolutives : raréfaction des surfaces du fait des mises en cultures et de l'urbanisation.

Orientations d'action

Sensibiliser les usagers du site sur les conséquences de la disparition des milieux naturels, sur les invasions biologiques.

DONNEES GENERALES

Pièces jointes

Inventaires flore terrestre

Plan de situation et photographies

Diagnostic fonctionnel :	Collectivité Départementale	Commune(s)	Code INSEE
	Mayotte	Bouéni	98504

Coordonnées Universal Transverse Mercator		Altitude (en m)	Superficie (en ha)
X	Y		
510 984	8573 623	3 m	20,83 ha environ

Référence carte IGN (1/25000) : 4410 SUD île de Mayotte - Sada

INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

PRISES DE VUES

Hagnoundrou



▲ Construction d'une école derrière enrochement



▲ Cocoteraie en arrière mangrove



▲ Mangrove



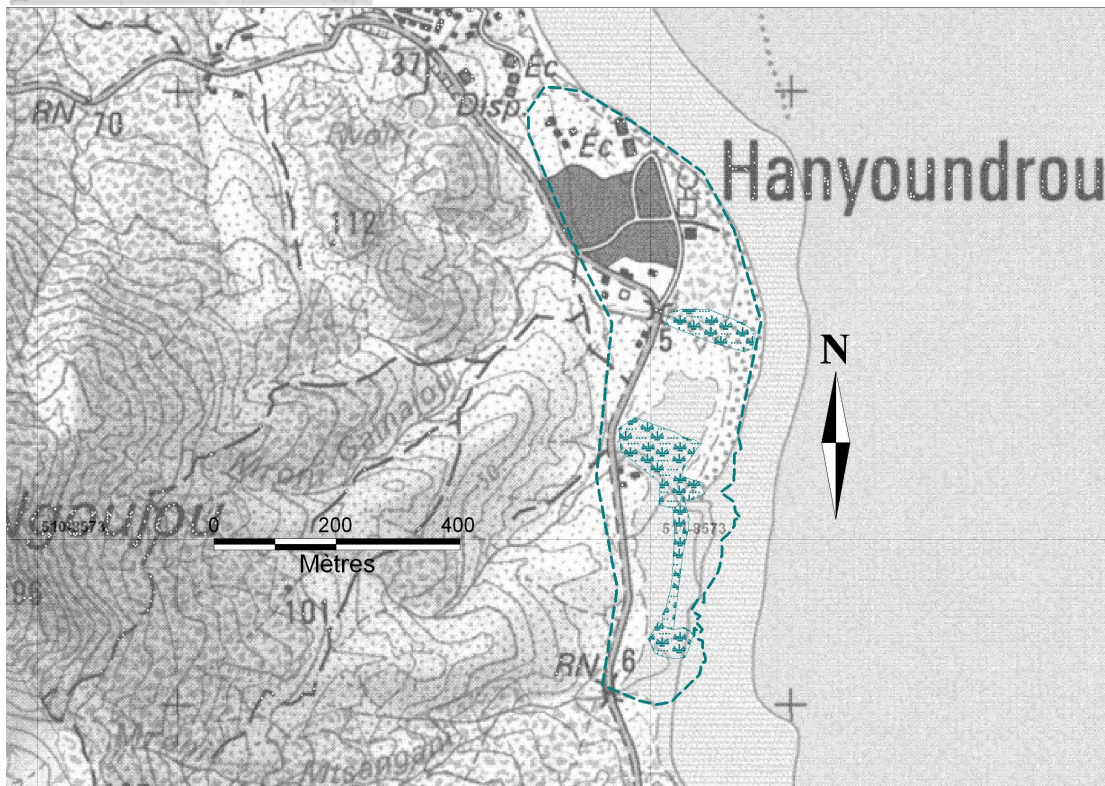
▲ Terrain de foot en plaine littorale

Crédit photo : CBNM

INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

PLAN DE SITUATION

Hagnoundrou



D'après carte IGN 1/2500

INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

INVENTAIRE FLORISTIQUE

Hagnoundrou

- Complexe de zones humides situées en plaine littorale dans la commune de Bouéni, jouxtant le village de Hagnoundrou à l'aval de la RN 6, délimitées à l'ouest par le mont Ngoujou et à l'est par l'océan.
- 3 cours d'eau permanents et leurs affluents irriguent la zone qui se caractérise par un complexe marécageux littoral. La mangrove littorale de front de mer est assez claire et occupe seulement la partie sud de l'espace ; la plaine est essentiellement urbanisée au nord et en grande partie cultivée.



- Pré salé à *Sporobolus virginicus* : rive droite du cours d'eau central, la mangrove à *Avicennia marina* avance jusqu'à la route nationale ; elle se prolonge au nord par un espace à végétation dominée par une graminée (poacée) halophile *Sporobolus virginicus* qui forme des tapis clairs. La zone est parsemée de quelques individus d'*Heritiera littoralis*, *Xylocarpus molluccensis* et *Hibiscus tiliaceus*

- Vasière estuarienne : les deux cours d'eau qui alimentent la mangrove présentent à l'embouchure du cours d'eau une végétation dominée par le palétuvier *Avicennia marina*. Deux autres palétuviers sont visibles de façon isolée *Ceriops tagal* et *Rhizophora mucronata*.





Vegetal assez dense par endroits, cependant, on observe un mauvais état des groupements à *Thespesia populneoides* démunies de feuilles. En arrière, *Hibiscus tiliaceus* et *Phoenix reclinata* sont entrecoupés de cultures de bananes, manioc et d'une plantation de cocotiers associée à la plante herbacée rampante *Ipomoea pes-caprae* toujours sur sol vaseux.

- Eléments faunistiques : Observation du Foudy de Mayotte *Foudia eminentissima* et de l'oiseau à lunette *Zosterops maderaspatana* . Près de l'embouchure présence du periophtalme
- D'une manière générale, la zone humide de Hagnoundrou est morcelée par l'agriculture et l'urbanisation (terrain de foot installée sur l'arrière mangrove). L'intérêt majeur de cette zone humide tient d'avantage de son fonctionnement hydraulique les groupements de végétaux indigènes en zone marécageuse étant dans l'ensemble à l'état relictuel et quelques peu en souffrance (*Thespesia populneoides*); les invasions de *Lantana camara* dans les espaces défrichés sont à surveiller.



▲ Bosquets de *Lantana camara* près de l'arrière mangrove



▲ Groupements à *Thespesia populneoides*

Tableau : Abondance des espèces végétales inventoriées sur le site de Hagnoundrou

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE MASCARIN									
INDEX COMMENTÉ DE LA FLORE VASCULAIRE (Trachéophytes) DE MAYOTTE [version 2010.1 // mise à jour du 22 février 2010]									
Coordinateur : V. Boulet [Auteurs principaux : F. Barthelat, V. Boulet, G. Viscardi ; Collaborateurs : F. Picot, M. Mchangama, B. A. Sifari]									
NOM BOTANIQUE	FAMILLE	FAMILLE OPTIONNELLE	Nom vernaculaire principal	STATUT GÉNÉRAL MAYOTTE	RARETÉ MAYOTTE	ENDÉMICITÉ	INVASIBILITÉ	PROTECTION RÉGIONALE	Abondance dans la zone
Acacia farnesiana (L.) Willd.	Fabaceae	Mimosaceae	Mugu m'tsanzano	X	C	0	3		r
Acampe pachyglossa Rchb. f.	Orchidaceae			I	C	0	X		r
Adansonia digitata L.	Malvaceae	Bombacaceae	mbuiu	I	CC	0	X		i
Alangium salviifolium (L. f.) Wangerin	Cornaceae	Alangiaceae		I	AC	0	X		r
Alchornea alnifolia (Baill.) Pax et K. Hoffm.	Euphorbiaceae		Kalamoro	I	AC	GC	X		+
Artocarpus altilis (Parkinson) Fosberg	Moraceae			Q	CC	0			r
Avicennia marina (Forssk.) Vierh.	Acanthaceae	Avicenniaceae	Msiri	I	CC	0	X		2
Broussonetia greveana (Baill.) C.C. Berg	Moraceae		mlandrema	I	AC	GC	X		r
Caesalpinia bonduc (L.) Roxb.	Fabaceae	Caesalpiniaceae	mtso	I	AC	0	X		i
Calophyllum inophyllum L.	Clusiaceae		Mtondro	I	C	0	X		2
Ceriops tagal (Perr.) C.B. Rob.	Rhizophoraceae	Erythroxylaceae	M'honko Ndrume	I	C	0	X		r
Cocos nucifera L.	Arecaceae		mnadzi irachi	X	CC	0			2
Colubrina asiatica (L.) Brongn.	Rhamnaceae		mori pouvou	I	AC	0	X		+
Cyperus tuberosus Rottb.	Cyperaceae								+
Cordia subcordata Lam.	Boraginaceae			I	C	0	X		r
Erythrina fusca Lour.	Fabaceae			I	C	0	X		+
Ficus sycomorus L.	Moraceae			I	C	0	X		+
Heritiera littoralis Aiton	Malvaceae	Sterculiaceae		I	AC	0	X		1
Hibiscus tiliaceus L.	Malvaceae			I	AC	0	X		1
Ipomoea batatas (L.) Lam.	Convolvulaceae			Q	C	0			+
Ipomoea pes-caprae (L.) R. Br.	Convolvulaceae			I	CC	0	X		1
Lantana camara L.	Verbenaceae			X	CC	0	5		1
Mangifera indica L.	Anacardiaceae			X	CC	0	3		1
Manihot esculenta Crantz	Euphorbiaceae			Q	CC	0	1		+
Mimosa pudica L.	Fabaceae	Mimosaceae		X	CC	0	3		+
Musa x paradisiaca L.	Musaceae			Q	CC	0			2
Ocimum gratissimum L.	Lamiaceae			K	C	0			+
Phoenix reclinata Jacq.	Arecaceae			I	C	0	X		1
Premna serratifolia L.	Lamiaceae	Verbenaceae		I	CC	0	X		r
Rhizophora mucronata Lam.	Rhizophoraceae	Erythroxylaceae		I	C	0	X		r
Saccharum officinarum L.	Poaceae			Q	C	0			+
Securinega virosa (Roxb. ex Willd.) Baill.	Phyllanthaceae	Euphorbiaceae		I	CC	0	X		1
Sporobolus virginicus (L.) Kunth	Poaceae			I	AC	0	X		1
Sterculia madagascariensis R. Br.	Malvaceae	Sterculiaceae		I	AC	GC	X		1
Tamarindus indica L.	Fabaceae	Caesalpiniaceae		I	C	0	X		+
Terminalia catappa L.	Combretaceae			I	C	0	X		1
Thespesia populnea (L.) Sol. ex Corrêa	Malvaceae			I	CC	0	X		1
Thespesia populneoides (Roxb.) Kostel.	Malvaceae			I	AC	0	X		1
Vitex trifolia L.	Lamiaceae	Verbenaceae		I?	AR	0	X		1
Xylocarpus moluccensis (Lam.) M. Roem.	Meliaceae			I	AC	0	X		1

Légende :

i : 1 individu
 r : quelques individus
 + : < 1 %
 1 : 1 < 5 %
 2 : 5 % < 25 %

Statut :

I : indigène
 K : Cryptogène
 Q : Cultivé
 X : exotique (introduite)
 GC : Madagascar Comores

